



M. le Directeur Académique, Mme La Secrétaire Générale, Mmes et Mrs les membres du CSA.

Nous siégeons aujourd'hui dans une instance essentielle, où se joue l'avenir de la carte scolaire de notre département. Ce moment est particulièrement crucial car il ne s'agit pas d'un simple ajustement technique, mais d'un véritable choix politique : **quelle école voulons-nous pour les élèves de notre département ?**

Certes nous direz-vous, jusqu'à présent la Charente a été relativement épargnée par rapport à l'Académie, les brigades d'appui ont le mérite d'exister, il existe une réelle volonté de travailler sur la mixité sociale, l'abandon progressif des classes uniques en élémentaire pour des questions de sécurité évidente se poursuit. Certes nous reconnaissons votre action volontaire et nous sommes là pour l'accompagner mais elle ne suffit pas à compenser les manquements de l'Institution.

Ainsi, l'UNSA Education est très inquiète quant à la dégradation des conditions de scolarisation des élèves avec notification MDPH ainsi que des conditions de travail des personnels.

Nous avons alerté sur les coupes budgétaires faites au niveau du Rectorat de Poitiers.

Nous vous rappelons ici que les notifications MDPH se font au fil de l'année et dès février les collègues nous ont informé qu'il fallait fonctionner avec le même nombre d'AESH même si ces dernières avaient un emploi du temps plus que complet, fait et refait au gré des nouvelles notifications ! La mutualisation a ses limites et malheureusement force est de constater que non seulement les élèves au final ne bénéficient pas de la totalité de leur prise en charge et que les personnels qui les encadrent se retrouvent en réel souffrance.

Les victimes de ces décisions sont en première ligne les élèves puisqu'ils ne seront pas accompagnés comme ils le devraient et comme ils y ont droit jusqu'à la fin de l'année scolaire. L'UNSA Education rappelle la nécessité d'une prise en charge digne et adaptée des élèves en situation de handicap.

Nous le savons tous depuis plusieurs années, la Charente est le département où il y a le moins de places en ITEP, ULIS par habitant...et qu'à ce rythme-là ce n'est plus catastrophique, c'est invivable.

Par ailleurs, nous réaffirmons notre attachement indéfectible selon lequel les fonds publics doivent être exclusivement dédiés à l'Ecole Publique. L'Etat continue de financer en grande partie les écoles privées sous contrat, alors que nous le voyons bien notre Ecole Publique souffre et manque cruellement de moyens.

Parallèlement, comment être optimistes quand nous apprenons le gel des formations en présentiel pour les personnels quand ce n'est pas leur suppression pure et simple, les retards de remboursements des frais de déplacement. Les personnels de l'éducation nationale sont déjà sous-rémunérés et désormais les frais de déplacement qu'ils engagent doivent attendre ! Et que dire des 10% ôtés lors d'un congé maladie : tout cela n'augure rien de bon pour restaurer l'attractivité de nos métiers qui se dégrade enquête après enquête.

Enfin, comment ne pas évoquer ici le drame de Nogent la semaine dernière où une assistante d'éducation a perdu la vie ? Comment ne pas avoir une pensée pour une autre AED de Marguerite de Valois, victime il y a quelques jours d'un tir de mortier au sein de son établissement ? L'UNSA Education adresse ses pensées aux victimes, à leur famille, leur entourage et aux établissements meurtris par ces faits tragiques.

Quelles que soient les causes dont il appartient aux enquêtes de faire la lumière, notre jeunesse va mal, notre jeunesse a besoin d'adultes pour l'encadrer, l'accompagner, l'aider à se construire, lui donner des perspectives positives et parfois la soigner, c'est pourquoi, à l'UNSA Education, nous demandons davantage de moyens humains, en particulier sur la santé des élèves et des personnels.

Je vous remercie de votre écoute.